



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION ENTRE LA VILLE DE  
VINCENNES ET LE JARDIN DE CYBELE POUR  
L'ORGANISATION D'UNE PRESENTATION DES  
BIENFAITS DES PLANTES**

**DÉCISION N° DM-23-062  
EN DATE DU 07 FEVRIER 2023**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté N°A-20-485 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Céline MARTIN en tant qu'adjointe au maire chargée de la petite enfance et des seniors ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de la société LE JARDIN DE CYBELE, sise 17 rue de Montreuil à Vincennes, d'organiser, à titre gratuit, une présentation des bienfaits des plantes pour soigner la peau, le mercredi 15 février 2023 à 14h30 à destination des seniors vincennois dans le cadre de «la semaine Zen» ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** une convention avec LE JARDIN DE CYBELE, pour l'organisation, à titre gratuit, d'une présentation des bienfaits des plantes, le mercredi 15 février 2023 à 14h30 à destination des seniors vincennois dans le cadre de «la semaine Zen».

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la petite enfance et  
des seniors,

**Signé**

**Céline MARTIN**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20230207-lmc1H10526H1-AR Date de réception en Préfecture : 07/02/2023 Date de Publication : 07/02/2023
--